



**PRÉFET
DE LA VENDÉE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUE DE PRESSE

La Roche-sur-Yon, le 06/01/2021

Point sur la convention de revitalisation du bassin d'emploi entre l'Etat et Michelin

Le 10 octobre 2019, la direction du groupe Michelin annonçait la fermeture de son site à La Roche-sur-Yon.

A travers la convention bilatérale de revitalisation du bassin d'emploi signée le 30 juin 2020 entre l'État et la Manufacture Française des Pneumatiques Michelin, le groupe Michelin a pris l'engagement d'aider financièrement, sur 3 ans, à la création d'autant d'emplois que ceux perdus par le territoire du fait de la fermeture du site.

Cette aide s'élève à 3,7 M€ pour 613 emplois à créer, répartie comme suit : 72% consacrés au soutien direct d'aide à la création d'emplois sur le territoire et 28% affectés à des aides indirectes (études, accompagnement des maîtres d'ouvrage...).

Dans le cadre de cette convention de revitalisation du territoire, Benoît Brocart, préfet de Vendée, a présidé le 1^{er} décembre 2020 la première commission d'engagement avec Thierry Martin-Lassagne, directeur de Michelin développement France.

Ce comité, animé par Didier Gimel, chargé de mission Michelin Développement, a pour mission de valider les projets d'entreprise et de réseaux d'entreprise sollicitant une aide financière de Michelin, au titre de la revitalisation du territoire, pour les soutenir dans leur développement. Michelin Développement vient en effet en soutien des TPE-PME qui présentent un projet de recrutement d'au moins 5 emplois en CDI dans les trois ans. Ce comité assure également le suivi opérationnel de l'avancement des actions prévues dans le cadre de la convention.

La commission a retenu six dossiers permettant la création de 93 emplois sur trois ans. Ces dossiers concernent les Cafés Albert, entreprise d'une trentaine de salariés implantée à La Roche-sur-Yon ainsi que cinq réseaux d'entreprise travaillant à la création d'emplois au travers de micro-projets : Initiative Vendée Terres et Littoral, Initiative Vendée Bocage, Initiative Nord et Ouest Vendée, ADIE Vendée et France Active Pays de la Loire. Ces 93 emplois sont imputés à la convention de revitalisation, qui porte sur 613 emplois.

La prochaine commission se réunira à la mi-janvier pour examiner trois nouvelles propositions.

**Service départemental
de la communication interministérielle**

Service de presse Michelin : 01 45 66 22 22

Tél. : 02 51 36 72 00 - Portable : 06 74 75 23 16

Mél. : pref-communication@vendee.gouv.fr

www.vendee.gouv.fr - [@PrefetVendee](https://www.facebook.com/PrefetVendee) - [@prefetvendee](https://www.instagram.com/prefetvendee)

29 rue Delille
85000 La Roche-sur-Yon